

Suma Multi D2

Révision: 2025-05-02

Version: 07.3

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Suma Multi D2

UFI: YYE4-40RY-T005-QYWF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:

Nettoyant de surface de cuisine.
Nettoyant pour surfaces dures.
Uniquement pour usage professionnel.

Utilisations déconseillées:

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE_SWED_PW_8a_2
AISE_SWED_PW_10_1
AISE_SWED_PW_11_1
AISE_SWED_PW_19_1

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

Coordonnées

Diversey Belgique
Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777
E-mail: msds.jd-BE@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)
Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245
Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Attention.

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (Benzisothiazolinone)

Mentions de danger :

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH208 - Peut produire une réaction allergique.

Information complémentaire sur l'étiquette:

Contient: agent de conservation.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Suma Multi D2

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
alcool alkyl éthoxylé	[4]	69011-36-5	[4]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		3-10
alcool alkyl éthoxylé	[4]	69011-36-5	[4]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		1-3
alkylbenzènesulfonate de sodium	290-656-6	90194-45-9	[1]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		1-3
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	220-120-9	2634-33-5	[6]	Toxicité aiguë - Inhalation, Catégorie 2 (H330) Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Sensibilisation cutanée, Sous-catégorie 1A (H317) Toxicité aquatique aiguë, Catégorie 1 M=1 (H400) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1 M=1 (H410)		0.01-0.1

Les limites de concentration spécifiques

alcool alkyl éthoxylé:

• Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) >= 10% > Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319) >= 1%

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

• Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 (H317) >= 0.05%

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans la section 11.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

[6] exempté: produits biocides. Voir l'Article 15(2) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Inhalation:**

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.

Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Inhalation:**

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec les yeux:

Provoque des irritations sévères.

Ingestion:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Suma Multi D2

Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas remplacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	0.425
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Suma Multi D2

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	-	-	-	-

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	0.0026	0.00026	-	0.055

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	0.0132	-	0.33	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert et dilution manuels	AISE_SWED_PW_8a_2	PW	PROC 8a	60	ERC8a

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage:**

Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 16321).

Protection des mains:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection du corps:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Suma Multi D2

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (% poids/poids): 3

Contrôles d'ingénierie appropriés: Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle par brossage, frottage ou nettoyage	AISE_SWED_PW_10_1	PW	PROC 10	480	ERC8a
Application par pulvérisation	AISE_SWED_PW_11_1	PW	PROC 11	60	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection du corps:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Application par flacon pulvérisateur: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide

Couleur: Limpide , Bleu

Odeur: Produit caractéristique

Seuil olfactif: Non applicable

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
alcool alkyl éthoxylé	> 200	Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles		

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Inflammabilité (liquide): Non inflammable.

Point d'éclair (°C): > 93 °C

couvette fermée

Supporte la combustion: Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
alcool alkyl éthoxylé	[-]	[-]

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé

Température de décomposition: Non applicable.

pH: ≈ 11 pur

ISO 4316

pH dilué: ≈ 10 (3 %)

ISO 4316

Viscosité cinématique: ≈ 80 mPa.s (20 °C)

Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

Suma Multi D2

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
alcool alkyl éthoxylé	Soluble	Méthode non fournie	20
alcool alkyl éthoxylé	Soluble	Méthode non fournie	20
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Pression de vapeur: Non déterminé**Méthode / remarque**

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
alcool alkyl éthoxylé	Négligeable	Méthode non fournie	20-25
alcool alkyl éthoxylé	< 10		20
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles		

Densité relative: ≈ 1.02 (20 °C)**Densité de vapeur:** Pas de données disponibles.**Caractéristiques des particules:** Pas de données disponibles.**Méthode / remarque**

OECD 109 (EU A.3)

Non approprié pour la classification de ce produit

Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations**9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique****Propriétés explosives:** Non-explosif.**Propriétés comburantes:** Non comburant.**Corrosion vis à vis des métaux:** Non corrosif**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité**

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**Données sur le mélange: .**ATE(s) pertinentes, calculées:**

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Irritation oculaire et corrosivité**Résultats:** Eye irritant 2**Méthode:** Pertinence de la preuve

Suma Multi D2

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
alcool alkyl éthoxylé	LD ₅₀	> 300-2000	Rat	OECD 423 (EU B.1 tris)		18000
alcool alkyl éthoxylé	LD ₅₀	> 300-2000	Rat	Pertinence de la preuve		720
alkylbenzènesulfonate de sodium	LD ₅₀	> 1470	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1470
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	LD ₅₀	> 2000	Rat			450

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
alcool alkyl éthoxylé	LD ₅₀	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
alcool alkyl éthoxylé	LD ₅₀	> 2000	Lapin	Pertinence de la preuve		Non établie
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				Non établie
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	LD ₅₀	> 2000	Rat	OECD 402 (EU B.3)		Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles			
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
alcool alkyl éthoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alcool alkyl éthoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alkylbenzènesulfonate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Non établie	0.21	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alkylbenzènesulfonate de sodium	Irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Corrosif(ve)		Méthode non fournie	

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
alkylbenzènesulfonate de sodium	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Lésion sévère		Méthode non fournie	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données			

Suma Multi D2

	disponibles			
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
alkylbenzènesulfonate de sodium	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Sensibilisant	Cochon de guinée		

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
alcool alkyl éthoxylé	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie
alcool alkyl éthoxylé	Aucune preuve de mutagénicité	Méthode non fournie Pertinence de la preuve	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie Pertinence de la preuve
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
alcool alkyl éthoxylé	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
alcool alkyl éthoxylé	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	Effets tératogènes	> 50	Rat	Non connu		Aucun effet important ou danger critique connus
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	Toxicité maternelle	> 250	Rat	Pertinence de la preuve		Non toxique pour la reproduction
alkylbenzènesulfonate de sodium			Pas de données disponibles				
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			Pas de données disponibles				

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				

Suma Multi D2

alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	Oral(e)	NOAEL	50	Rat	Méthode non fournie	24 mois	Effets sur le poids des organes	
alcool alkyl éthoxylé	Oral(e)	NOAEL	50	Rat	Pertinence de la preuve	24 mois	Effets sur le poids corporel et sur la consommation de nourriture/eau Effets sur le poids des organes	
alkylbenzènesulfonate de sodium			Pas de données disponibles					
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	LC ₅₀	> 1 - 10	<i>Cyprinus carpio</i>	OECD 203 (EU C.1)	96
alcool alkyl éthoxylé	LC ₅₀	> 10 - 100	<i>Cyprinus carpio</i>	OECD 203 (EU C.1)	96
alkylbenzènesulfonate de sodium	LC ₅₀	1.67	<i>Lepomis macrochirus</i>	Pertinence de la preuve EPA-OPPTS 850.1075	96
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	LC ₅₀	2.18	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	OECD 203 (EU C.1)	

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	1 - 10	<i>Daphnia magna Straus</i>	OCDE 202, statique	48
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	> 10 - 100	<i>Daphnia magna Straus</i>	OCDE 202, statique	48
alkylbenzènesulfonate de sodium	EC ₅₀	1.62	<i>Daphnia magna Straus</i>		48
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	EC ₅₀	2.94	<i>Daphnie</i>	OECD 202 (EU C.2)	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	1 - 10	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	OCDE 201, statique	72
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	> 10 - 100	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	OCDE 201, statique	72
alkylbenzènesulfonate de sodium	EC ₅₀	29	<i>Selenastrum capricornutum</i>	Pertinence de la preuve	96
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	E _r C ₅₀	0.11		OECD 201 (EU C.3)	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles			
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles			

Suma Multi D2

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	EC ₁₀	> 10000	Boues activées	DIN 38412 / Part 8	17 heure(s)
alcool alkyl éthoxylé	EC ₁₀	> 10000	Bactérie	DIN 38412 / Part 8	17 heure(s)
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles			
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	EC ₂₀	3.3	Boues activées	OECD 209	3 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alkylbenzènesulfonate de sodium	NOEC	> 2.5-1		Méthode non communiquée		
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	EC ₁₀	2.6	<i>Daphnia magna</i>	OCDE 211, semi-statique	21 jour(s)	Effets sur la reproduction
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	220	<i>Eisenia fetida</i>			
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	220	<i>Eisenia fetida</i>			

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	10	<i>Lepidium sativum</i>	OECD 208		
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	10	<i>Lepidium sativum</i>	OECD 208		

Suma Multi D2

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé	Boues activées, aérobie	CO ₂ production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
alcool alkyl éthoxylé		CO ₂ production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
alkylbenzènesulfonate de sodium	Boues activées, aérobie	CO ₂ production	85% en 29 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Boues activées, adaptées	CO ₂ production	62% en 4 jours(s)	OECD 301C	Difficilement biodégradable.

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé					Pas de données disponibles
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Simulation de station d'épuration	Dégradation primaire	> 90%	OECD 303A	Biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable.	Pertinence de la preuve	Pas de bioaccumulation prévue	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		Pas de bioaccumulation prévue	

Suma Multi D2

alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	0.7	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	-			Pas de bioaccumulation prévue	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			Pas de bioaccumulation prévue	
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	6.95		OECD 305		

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Immobile dans le sol ou les sédiments
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Immobile dans le sol ou les sédiments
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation:

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés:

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Marchandises non-dangereuses

14.2 Nom d'expédition des Nations unies: Marchandises non-dangereuses

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses

14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses

14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

Suma Multi D2

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques	5 - 15 %
agents de surface anioniques	< 5 %
Benzisothiazolinone, parfums	

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MSDS3418

Version: 07.3

Révision: 2025-05-02

Raison de la révision:

Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) N° 1907/2006, Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 4, 6, 7, 8, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H330 - Mortel par inhalation.
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité